



FORMATION ET TESTS CACES®

PONT ROULANT R484

PUBLIC CONCERNE

■ Toutes personnes destinées à manutentionner des charges en utilisant des ponts roulants, portiques, élingues et autres matériels de levage

PRE REQUIS

■ Aptitude médicale pour la conduite de pont roulant

■ Être âgé d'au moins 18 ans

■ Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DUREE

3 jours 21 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Plots, ...)

■ Livret remis aux stagiaires

■ Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R484

■ Pont roulant

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

■ Testeur CACES® certifié par SGS

OBJECTIFS

- Maîtriser la conduite des ponts roulants
- Maîtriser les techniques d'élingage
- Intégrer la prévention à la manutention des charges
- Diriger des manipulations en tant que Chargé de Manœuvre au sol

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (Durée 3,5 heures)

Connaissances générales

- Rôle et responsabilité du constructeur/de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, VGP ...)
- Les responsabilités de l'élingueur, du pontier, du chef de manœuvre
- Équipements de protection individuelle
- Les mesures de sécurité et connaissances des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels

Technologie des ponts roulants

- Terminologie et caractéristiques générales
- Identifications, rôle et principes de fonctionnement des différents composants, mécanismes, des différents organes et dispositifs de sécurité (limiteur de charge...) et les risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Technologie de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associés et incidence sur la conduite de la présence ou non de variation de vitesse sur les mouvements.

Exploitation des ponts roulants et risques liés à l'utilisation

- Les opérations interdites et les opérations délicates
- Les règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences et de zones interdites
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance du pont
- Justification du port des EPI
- Les principaux risques (heurts, écrasements, renversement...)
- Risques climatiques, chutes de hauteur, manque de visibilité, risques liés à l'environnement.
- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingue, palonniers, pinces, aimant ...)
- Vérifications d'usage des ponts et portiques (câble de levage, le crochet et son linguet de sécurité, le boîtier, la voie de roulement)

FORMATION PRATIQUE (Durée 10,5 heures)

Prise de poste, vérifications et fin de poste

- Les différents documents (notice, VGP)
- Vérifications visuelles
- Vérifications de l'adéquation du pont aux opérations à réaliser
- Vérifier le bon état des équipements de sécurité
- Mettre le pont en position hors service et rendre compte des anomalies éventuelles

RÈGLES DE CONDUITE EN SÉCURITÉ

- Réaliser l'élingage d'une charge
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre en évitant la zone à risque
- Réaliser des manœuvres, préparer la zone de dépose, prendre et déposer une charge
- Les gestes de commandement de levage
- Les signalisations de sécurité

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

Test CACES® théorique (Durée 1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Test CACES® pratique

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires. (15 minutes)

Tests Réalisés par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la recommandation R.484 de la CNAMTS

CARTE CACES® : validité 5 ans

PROG-R484-3J-02/01/2021-V1

Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET



ACTION FORMATION OUEST – 7 rue Paul Richet 22120 POMMERET

Tél : 02 96 51 37 86 – Mail : actionformationouest@afo.bzh

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00059